

<http://lyc-george-sand-la-chatre.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article57>



Notre expo dans la presse

- Archives du Blog - Année 2009-2010 - Exposition "Voyage onirique à Nohant" -

la Nouvelle
République.fr

Date de mise en ligne : samedi 22 mai 2010

Copyright © Lycée George-Sand La Châtre - Tous droits réservés

Le projet, *Aux arts lycéens*, financé par la Région en partenariat avec le Rectorat, placé sous la responsabilité d'Isabelle Fernandez, sait être motivant. Dominique Lécroivain, enseignante de lettres en seconde générale au lycée polyvalent George Sand, a participé à l'opération avec deux collègues de la section professionnelle, Peggy Lagrange, professeur d'arts appliqués, et Georges Renard, professeur de tapisserie d'écru et siége. Quatre classes (Seconde 4, en section générale, Terminale agent polyvalent restauration, Terminale tapissier d'écru et Seconde tapissier siége), c'est-à-dire 54 élèves, ont travaillé ensemble, depuis janvier, avec une artiste plasticienne de La Châtre, Agnès Verrier, dans un projet de création artistique centré sur les jardins de Nohant.

Ce sont leurs travaux, photographies, écritures, installations qui seront présentés au public pendant une semaine du mardi 18 au 21 mai, dans le hall du lycée sous le titre original : ***"Voyage onirique à Nohant, sur les traces de Corambert."***

Il est peu fréquent que les lycées soient ouverts au public. Le mois de mai, dans toute l'académie, est le moment privilégié où les lycées s'ouvrent à l'extérieur et à la création artistique.

« Pour notre Lycée, cette exposition est aussi l'occasion de mettre en valeur nos liens particuliers avec le Domaine de George Sand. En effet, l'un des objectifs du projet était que les élèves s'approprient d'une manière originale ce lieu patrimonial avec lequel notre lycée a des liens de plus en plus resserrés grâce aux efforts de Georges Buisson, administrateur du site », précise Dominique Lécroivain.

Le vernissage aura lieu mardi 18 mai, à 18 h.

Exposition visible dans le hall du lycée, du 18 au 21 mai, de 9 h à 19 h.